

PROGRAMME

Mitoyenneté

REF : DFO-003

Les relations de voisinage impliquent assez souvent l'existence de parties mitoyennes entre deux fonds contigus. Ces relations sont déterminées en grande partie par le Code civil.

Les textes : Code civil ; Actualité jurisprudentielle

Lien du site boutique : <https://urlz.fr/hJpC>

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Être capable de maîtriser les relations de voisinage en matière de mitoyenneté

Contenu de la formation

- L'établissement de la mitoyenneté
- La preuve de la mitoyenneté
- Les droits et obligations découlant de la mitoyenneté
 - Les droits des copropriétaires
 - Les obligations des copropriétaires
- L'extinction de la mitoyenneté
 - Les causes ordinaires : les causes de disparition de la propriété et de la copropriété
 - Une cause spéciale : la faculté d'abandon

Profils des apprenants

- Avocats, agents immobiliers, notaires, géomètres-experts

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Étude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINOÛ - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINOÛ - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)